

Cashback à l'achat de pianos numériques de Yamaha

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez 50 € de cashback de la part de Yamaha.

Durée :

Du 4 septembre 2024 au 15 janvier 2025. Enregistrez votre produit avant le 31 janvier 2025 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- La preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 4 septembre 2024 et le 15 janvier 2025 un(e) des pianos numériques Yamaha ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Yamaha.
3. Remplissez le formulaire d'enregistrement <https://nl.yamaha.com/nl/support/promotions/cashback-be-fr.html>.
4. Enregistrez votre achat avant le 31 janvier 2025.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- Le montant du cashback dépend du prix d'achat du produit. Ce prix varie parfois selon le jour de la semaine. Nous ne voulons bien sûr pas vous décevoir. C'est

pourquoi vous trouverez dans ce tableau le montant minimum du cashback que vous pouvez recevoir. Vous êtes ainsi certain de recevoir au moins ce montant. Le montant effectif du cashback est plus élevé ? Vous avez de la chance !

- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
Yamaha P145	50 €
Yamaha P225	50 €